



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

Internet

Question écrite n° 105285

Texte de la question

M. Jean Grenet attire l'attention de M. le ministre de l'intérieur, de l'outre-mer, des collectivités territoriales et de l'immigration sur les escroqueries liées aux usurpations d'identité. Ce phénomène connaît un accroissement inquiétant avec la place prise par l'usage d'Internet, elle fait de plus en plus de victimes ; plus de 200 000 Français se seraient fait voler leur identité en 2010. Des réseaux de pirates installés généralement à l'étranger agissent sur la toile en utilisant notamment le "hameçonnage" dans le but de lui soutirer des renseignements personnels. Les victimes, outre les préjudices matériels et moraux qu'elles subissent connaissent également les plus grandes difficultés pour se faire reconnaître comme telles et faire cesser ce préjudice. Il lui demande de bien vouloir lui préciser les moyens de lutte qu'il compte prendre contre ce type de délinquance et les mesures d'aides aux victimes qu'il entend mettre en oeuvre.

Données clés

Auteur : [M. Jean Grenet](#)

Circonscription : Pyrénées-Atlantiques (5^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 105285

Rubrique : Télécommunications

Ministère interrogé : Intérieur, outre-mer, collectivités territoriales et immigration

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 12 avril 2011, page 3552

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)